

## QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Michèle PILOT, vice-présidente déléguée aux ressources humaines**

Conseillère départementale du canton de Toul



### RN4

Monsieur le Préfet,

La Route Nationale 4 est un axe routier structurant qui traverse tout l'Est de la France : elle relie Paris à Strasbourg. En Meurthe-et-Moselle et plus particulièrement sur la partie lunévilloise de la RN4, les derniers chiffres publiés par la DIR-Est font état d'un trafic journalier moyen de 10 000 véhicules empruntant cet axe dont près de 30% de poids lourds. Ce trafic ne cesse de croître année après année. Si la quasi-totalité de ce trafic s'effectue sur 2 x 2 voies, un dernier tronçon ne bénéficie pas de cet aménagement, rendant impossible la vie des riverains des communes traversées et des usagers de la route. Sur les 8 kilomètres qui séparent Gogney et Saint-Georges les accidents sont monnaie courante.

Depuis de nombreuses années les maires, les présidents d'intercommunalités, les conseillers généraux puis départementaux et leur président ainsi que le député de la circonscription n'ont cessé d'interpeller l'Etat afin que le dernier tronçon Gogney/Saint-Georges fasse l'objet des travaux nécessaires pour passer en 2 x 2 voies.

Par une convention votée lors de la commission permanente du 26 juin 2017, le financement des études de cette opération si importante a été acté pour un montant de 750 000 € ; répartis entre l'Etat (50%), la Région Grand Est (30%) et les deux départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle (10% chacun) suite à la mobilisation du président de conseil départemental de Meurthe-et-Moselle en 2015 qui a obtenu notamment l'engagement du conseil régional de Lorraine. Ces études sont actuellement en phase de finalisation.

Ces dernières années, coté mosellan, l'Etat, la Région Grand Est ainsi que le Département de la Moselle se sont accordés afin de réaliser le passage à 2 x 2 voies du tronçon Héming/Saint-Georges de la RN4. Via le Contrat de plan Etat-Région, l'ensemble des parties prenantes ont pu financer cet investissement important pour le territoire suivant cette clé de répartition : 50% Etat, 30% Région Grand Est, 20% Département de la Moselle.

Depuis 30 ans, cet aménagement a fait l'objet d'une attention forte du Département de Meurthe-et-Moselle qui a déjà largement participé à son financement (de 1989 à 2006 dans les CPER, la programmation a permis de mobiliser de l'ordre de 116 millions sur le projet dont 33 millions versés par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle) alors qu'il s'agit d'une route de responsabilité nationale.

Monsieur le Préfet, pouvez-vous nous confirmer que l'Etat s'engagera financièrement, aux côtés des collectivités territoriales, dans la réalisation des travaux d'investissement nécessaires à la mise à 2 x 2 voies de la RN4 entre Gogney et Saint-Georges.

Je vous remercie.